

L'INTOX DE LA RÉFORME PAR POINTS

« UNE LIBERTÉ DE CHOIX DE DÉPART À LA RETRAITE »	64 ANS MINIMUM POUR UN TAUX PLEIN !
« UN SYSTÈME PLUS SIMPLE ET PLUS LISIBLE »	IMPOSSIBILITÉ DE CONNAÎTRE LA VALEUR DU POINT D'INDICE À L'AVANCE !
« UN SYSTÈME PLUS ÉQUITABLE : UN EURO COTISÉ = LES MÊMES DROITS »	EN FONCTION DE L'ANNÉE DE NAISSANCE LA MÊME CARRIÈRE NE DONNERA PAS LA MÊME PENSION !
« UN SYSTÈME PLUS JUSTE QUI PREND EN COMPTE TOUTE LA CARRIÈRE ET LES PRIMES »	EN SE BASANT SUR L'ENSEMBLE DE LA CARRIÈRE, CHAQUE ACCIDENT DE LA VIE FERA BAISSER LE MONTANT DE LA PENSION !
« UN SYSTÈME QUI RÉDUIT LES INÉGALITÉS FEMMES – HOMMES »	SEULE UNE ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DES FEMMES ET DES HOMMES ENTRAÎNERA UNE ÉGALITÉ DES PENSIONS !
« UN SYSTÈME PAR RÉPARTITION »	LES FAIBLES PENSIONS OBLIGENT UN COMPLÈMENT PAR CAPITALISATION !
« UN SYSTÈME SOLIDAIRE »	LES HAUTS SALAIRES NE COTISENT PAS